

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL
 06130 GRASSE - FRANCE
 Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
 Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**TAGETE ESSENCE EGYPTE - TAEE/1**

Fournisseur PCW

Référence : TAGETE ESSENCE EGYPTE - TAEE/1

1 - DONNEES TECHNIQUES

I.N.C.I. : Tagetes minuta flower oil
Nom botanique : Tagetes glandulifera Schrank syn tagetes minuta L.
Description : Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau de la plante entière de Tagete Egypte (Composées).
 Tagetes glandulifera Schrank syn tagetes minuta L.
Origine MP : Egypte
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Taux d'utilisation max. recom. : -

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Jaune, orangé
Odeur : Fruitée, herbacée, amère, terreuse
Densité 20/20°C : [0.850 ; 0.920]
Indice de réfraction n (20/D) : [1.470 ; 1.495]
Pouvoir rotatoire en ° : [1 ; 10]
Point d'ébullition en °C : -
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 57
Taux peroxides mmol/l : [0 ; 20]

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
IFRA : Restricted (50th Am.)
Statut kosher : -
Statut Hallal : -
AFNOR / ISO : /
CAS N° : 91770-75-1

TAGETE ESSENCE EGYPTE - TAAE/1

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) Préparation aromatisante
:

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) :

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) :

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) :

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Tunnel codes ADR : D/E

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température fraîche (10°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3

Transport Maritime IMDG : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3

Polluant Marin : Oui

Transport Aerien IATA : 1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES, 3

TAGETE ESSENCE EGYPTE - TAE/1

LEGISLATION :

EINECS (EU) : 294-862-7
FDA : 172.510
FEMA : 3040
FLAVIS : Listé
JECFA n° : Non listé
COE (Council of Europe) : 443n
RIFM - ID N° : 1235-F2.1
PICCS (Philippines) : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Non listé
NZIoC (New Zealand) : Non listé
IECSC (China) : Listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
ISHL (Japan) : Non listé
ECL (Corée du Sud) n° : Non listé
NEPA (China) : CB8936750
ECSI (Taiwan) : Listé
C.A.S : 91770-75-1

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1
EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1
FL3 Liquides inflammables 3



SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée



H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240+P241 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.